

La lettre de

Bruno BELIN

Premier Vice-Président du Conseil général



Monts-sur-Guesnes, le Cœur du Canton

n° 9

Février 2014

Le Conseil général est le premier partenaire naturel des communes. Son engagement a toujours été l'objet d'une politique volontariste aux côtés des collectivités rurales. En 2014, ce sont plus de 20 millions d'euros de financement qui leur seront apportés par le Conseil général pour mener à bien de nombreux projets.

Ces investissements sont très utiles à l'économie locale car ils font travailler nos entreprises. 73% des investissements publics sont portés par les collectivités locales. Ralentir serait désastreux pour l'emploi.

Monts-sur-Guesnes a bénéficié des concours financiers et des politiques du Conseil général depuis 2001 de façon importante. Depuis 13 ans, j'ai veillé, à chaque occasion, à ce que nous soyons entendus et écoutés à la tribune de l'Assemblée départementale.

Tous les projets que j'ai défendus pour notre commune avec le soutien du Conseil Municipal se sont concrétisés.

À ma demande, en tant que Président de la commission des Solidarités depuis 2004, le Conseil général a accepté :

- Le doublement de la capacité d'accueil et la médicalisation de la **maison de retraite** (90 lits en 2014).
- La création d'une **maison d'accueil familial** (6 résidents et 2 familles), rue des Momignies.
- L'ouverture d'un **foyer occupationnel** pour adultes handicapés, rue du petit Crouailles (38 résidents en 2015).
- La création de la **première maison de santé pluridisciplinaire** de la Vienne avec 11 professionnels de santé.
- La décision d'ouvrir le 11^e **Village d'Enfants** de la fondation Action Enfance (sans argent public !) qui permettra d'accueillir à Monts-sur-Guesnes 48 enfants au titre de la protection de l'enfance. **Ce projet va créer plus de 40 emplois.**

D'autres projets n'auraient pas pu voir le jour sans l'appui financier du Conseil général :

- La modernisation du **groupe scolaire** avec la création d'une nouvelle école maternelle, ouverte en 2002-2003.
- Le nouveau **gymnase** qui ouvrira au printemps
- L'installation dès 2004 du pylône de téléphonie mobile qui a fait de notre commune le premier territoire rural à bénéficier du **haut débit**.
- La réhabilitation du **théâtre de la Montjoie** pour laquelle le Conseil général a financé 30% du coût total.
- Le nouveau **centre de secours** prévu pour 2015.
- Les travaux de réhabilitation du **château** en gîtes avec la création d'un nouvel office de tourisme (travaux subventionnés à 79%).
- L'assainissement de Saint-Vincent.

Le Conseil général a également permis la rénovation intégrale des axes routiers qui desservent notre commune : la D46 depuis Richelieu, la D24 qui nous relie à la D347 (Loudun-Poitiers) et la D14 vers Loudun et Châtelleraut. **Sans accès, pas de vie !**

Enfin, **l'animation** a été un axe fort de la vie locale depuis 2001. Grâce aux subventions du Conseil général, de nombreuses associations ont pu faire vivre de belles manifestations. Je tiens à les saluer et à les remercier. Le Conseil général nous a permis d'accueillir à trois reprises (2005, 2011 et 2013) une soirée du festival des « Heures vagabondes ». Celle du 17 août 2013 avec le groupe KASSAV a rassemblé plus de 15 000 personnes et reste dans toutes les mémoires.

Le projet de redécoupage des cantons va affaiblir le monde rural mais je reste mobilisé pour faire entendre sa voix.

C'est dans cet esprit que je conduis la liste « **Ensemble pour Monts-sur-Guesnes** » le 23 mars prochain.

Tu es fidèlement
Bruno Belin

Premier Vice-Président du Conseil général
Maire sortant de Monts-sur-Guesnes

Secrétariat particulier

Pour tout renseignement ou demande de rendez-vous, vous pouvez contacter Sonia SOURICE-CADU au **05 49 22 79 17** (du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30).



Permanences à la Mairie de Monts-sur-Guesnes

(1^{er} étage)

Samedi 22 février à 8h30

Mercredi 5 mars à 17h00

Samedi 21 mars à 10h00

Contacts

Joëlle POISSON

Conseillère générale
Remplaçante
Assistante
vétérinaire

3 impasse des Lilas 86110 Chouppes



Bruno BELIN

- 24 place Frézeau de la Frézellière
86 420 Monts-sur-Guesnes
- 06 07 48 70 84
- br.belin@wanadoo.fr
- www.bruno-belin.com



FACEBOOK



TWITTER



INSTAGRAM

Le nouveau livre de Bruno Belin se lit d'une traite. Le style est fluide. Le fil est limpide. L'auteur fait visiter ses engagements avec gourmandise. Il aime son territoire. Il se donne et aime ça.

Ce livre est d'abord un hommage à l'engagement local. De

l'aventure électorale à la gestion municipale, de la solidarité intercommunale à l'équilibre départemental, Bruno Belin ne cache son profond respect pour les élus locaux, pour leur désintéressement et pour leur engagement. On apprend dans ce livre les racines du parcours de l'auteur. On n'est pas surpris par l'influence de René Monory sur ce jeune élu qu'il avait pris sous son aile.

Le pharmacien est passionné de santé mais, plus généralement, Bruno Belin s'est construit une forte réputation qui dépasse nos frontières départementales sur la question sociale. Pour lui, il n'y a pas de fracture entre l'économique et le social. Ainsi, dans la Vienne, ce sont près de 6 000 emplois que l'action sociale a développés.

A la tête du premier budget du département, l'auteur sillonne les routes de la Vienne pour conjuguer solidarité et proximité.

Les horizons personnels de Bruno Belin sont larges. Notre homme est passionné de culture. Il faut dire que sur son territoire les traces de l'Histoire sont particulièrement présentes. Il nous fait part aussi de ses convictions européennes et de son action au Conseil de l'Europe en faveur des pouvoirs locaux.

Au total, ce livre nous apporte la preuve que Bruno Belin appartient à cette race des élus de la Vienne dont je ne me sens pas étranger : élus à la fois poitevins et girondins, décentralisateurs et entrepreneurs, humanistes et indépendants. Cette équipe de la Vienne a été formée par notre shérif, René Monory, mais elle a su se développer par l'école des responsabilités.

Aujourd'hui, dans notre département, une école de l'humanisme territorial est à l'œuvre. Bruno Belin nous en fait, dans ce livre, un beau témoignage.

Jean-Pierre RAFFARIN
ancien Premier Ministre,
Vice-président du Sénat



Grâce au Conseil général, de nombreux projets ont pu voir le jour à Monts-sur-Guesnes depuis 2001



Château

Travaux de rénovation des ailes ouest et nord (1^e partie) avec ouverture d'un nouvel office de tourisme et création de trois gîtes.

Coût total des travaux : 994 586 euros HT.
Projet subventionné à 79%

Subvention du Conseil général: 260 000 euros.
Coût pour la commune : 209 586 euros.

Travaux à l'école

Subvention du Conseil général: 185 500 euros

Gymnase

Coût total du projet : 1,3 millions d'euros HT

Subvention du Conseil général : 390 000 euros.

Ouverture au printemps 2014.



Création d'un Village d'enfants



Il est destiné à accueillir, à partir de 2016, 48 enfants placés **au titre de la Protection de l'Enfance**. Autorisation donnée par le Conseil général.

Investissement sans argent public. Fonctionnement assuré par un budget annuel de 2,9 millions d'euros financés intégralement

par les Conseils généraux d'origine des enfants accueillis.

Création de plus de 40 emplois.

Maison de retraite



Construction d'un nouveau Centre de secours sur les terrains de la zone d'activité

Début des travaux au second semestre 2014. Coût pour le SDIS : 1 055 000 euros



Travaux de voirie 2013

(rue du château, rue des Caves Brion)

Subvention du Conseil général : 115 000 euros.



Maison d'accueil familial (rue de Momignies)

2 familles d'accueil, 6 résidents.

Subvention du Conseil général : 50 000 euros

Foyer occupationnel « Les Chevaux blancs »

29 résidents en 2014. (38 en 2015). Deuxième extension autorisée par le Conseil général cette année.

22 salariés.

Subvention du Conseil général pour les travaux : 90 000 euros



Maison de santé pluridisciplinaire

Subvention du Conseil général : 100 000 euros

Subvention Europe : 100 000 euros

11 professionnels de santé

Kassav

15 000 spectateurs le 17 août 2013 au concert de clôture du festival « **Les Heures vagabondes** » organisé par le Conseil général.



Théâtre de La Montjoie

Coût total : 747 724 euros HT

Subvention du Conseil général : 228363 euros (30%)

Subvention Europe : 46600 euros

Coût pour la commune : 152 000 euros

Plus de 4000 spectateurs depuis sa réouverture le 1^{er} octobre 2011.



Assainissement de Saint-Vincent

Subvention du Conseil général: 104 530 euros

Création d'une zone d'activité de 5 hectares

Subvention du Conseil général : 187 511 euros



Pylône de téléphonie mobile

En 2004, Monts-sur-Guesnes est devenu le 1^{er} canton rural de la Vienne à disposer du **haut débit**.

Coût : 300 000 euros. Subvention du Conseil général : 150 000 euros. Le reste a été pris en charge par les opérateurs (Orange, SFR, Bouygues Télécom). Terrain acheté par le Conseil général.

Accessibilité pour les personnes à mobilité réduite

Le Conseil général finance les réalisations à hauteur de 35% des travaux. Exemple : la rampe d'accès à la boulangerie

De nombreuses associations de Monts-sur-Guesnes ont perçu une subvention du Conseil général depuis 2001 : le **Comité des fêtes**, le **Comité de jumelage**, les **Récréations Châtelaines**, les **Journées de l'Histoire** de Monts-sur-Guesnes, le **Théâtre de la Montjoie**, le **Football club Montois**, le **Judo club**, les **Aînés ruraux**, les **Anciens combattants d'AFN**, l'**Espérance Montoise**, les **Donneurs de sang**, l'**Office de Tourisme**...